

HOSPICE & CHARITÉ

Les Lazaristes au Collège des Irlandais, 1870-1945

INTRODUCTION

« Les actes de charité envers le prochain... seront toujours en vigueur parmi nous. Il n'y a gens au monde plus obligés à cela que nous sommes, ni de communauté qui doive être plus appliquée à l'exercice extérieur d'une charité cordiale. »

Saint Vincent de Paul, conférence du 30 mai 1659

Vincent de Paul (1581-1660), grand saint de la charité, fit cette déclaration aux Lazaristes, les disciples de la Congrégation de la Mission qu'il fonda en 1625. Investis par les principes de leur fondateur, les Lazaristes ont toujours pratiqué la charité dans leurs institutions, maisons de mission, paroisses et hôpitaux. Mais la Congrégation remplissait également une mission éducative. Quand la Révolution française éclata en 1789, elle contrôlait les trois quarts des séminaires diocésains de France. Dissoute puis restaurée sous Napoléon Bonaparte, elle connut un nouvel essor au 19^e siècle et prit en charge de nombreux établissements religieux, pédagogiques et caritatifs dont le Collège des Irlandais de Paris en 1858.

Les collèges irlandais : des lieux de formation

En 1873, un article du *Monde* affirmait : « L'établissement appelé à Paris le Collège Irlandais n'est qu'un grand séminaire ecclésiastique, le Saint-Sulpice des diocèses irlandais. » Le Collège appartenait alors à un groupe hétérogène d'institutions chargées de la formation du clergé irlandais en Europe – à Rome, Lisbonne et Salamanque notamment. Mais les collèges irlandais furent bien plus que des lieux d'éducation et de formation : certains eurent une profonde influence sur le développement du catholicisme en Irlande lors des crises économiques et sociales. D'autres exercèrent un rôle diplomatique en facilitant les échanges entre les pays où ils étaient établis.

La charité au Collège des Irlandais

Du 16^e au 18^e siècle, déferlèrent sur la France des vagues d'immigrants irlandais chassés par la guerre, la famine ou la maladie. Il en advint de même des ecclésiastiques irlandais venus étudier à Paris suite aux persécutions cromwelliennes du 16^e siècle contre les catholiques. Les uns comme les autres furent bien souvent considérés comme des indigents, dépendant de la générosité de bienfaiteurs. Dans une lettre patente datée de 1672 (vitrine 1), Louis XIV offrit aux ecclésiastiques irlandais leur première résidence permanente à Paris, le Collège des Lombards. Il destina cette nouvelle institution à « servir de collège et d'hospice ».

HOSPICE & CHARITÉ

Les Lazaristes au Collège des Irlandais, 1870-1945

Sous l'administration des Lazaristes de 1858 à 1945, la communauté ecclésiastique irlandaise, jusqu'alors dépendante de la charité, atteignit un statut qui lui permit de la dispenser à son tour en Irlande et en France. Ainsi, plusieurs documents de ses Archives historiques attestent que **le Collège était devenu un haut lieu de bienfaisance et de charité au cœur du 5^e arrondissement parisien**. A la suite de son installation, la communauté constituée de six ou sept Lazaristes fit preuve à maintes reprises de sa générosité envers les plus démunis et certains établissements caritatifs en Irlande (vitrine 2). Elle se mobilisa également pour le peuple irlandais, notamment lors de la « petite famine » de 1880 (vitrine 3).

Un lieu d'hospitalité

Le Collège servit de refuge et d'abri pendant les guerres qui émaillèrent les 19^e et 20^e siècles. Les secours dispensés contribuèrent à consolider les relations franco-irlandaises. Du 15 septembre 1870 au 20 février 1871, le Collège fut transformé en ambulance militaire et accueillit des centaines de personnes. Il bénéficia alors non seulement du soutien financier des administrateurs, mais aussi de dons particuliers envoyés d'Irlande (vitrine 4). Au cours de la Seconde Guerre mondiale la Congrégation de la Mission, avec l'approbation des évêques irlandais, affecta les locaux à diverses causes humanitaires, caritatives ou religieuses : d'anciens prisonniers, des étudiants et des soldats y furent hébergés (vitrine 5).

Les documents exposés ici, tirés des Archives historiques, rappellent la place essentielle qu'occupait la charité au Collège des Irlandais sous la direction des Lazaristes.

» Responsabilité scientifique : Sean Alexander Smith

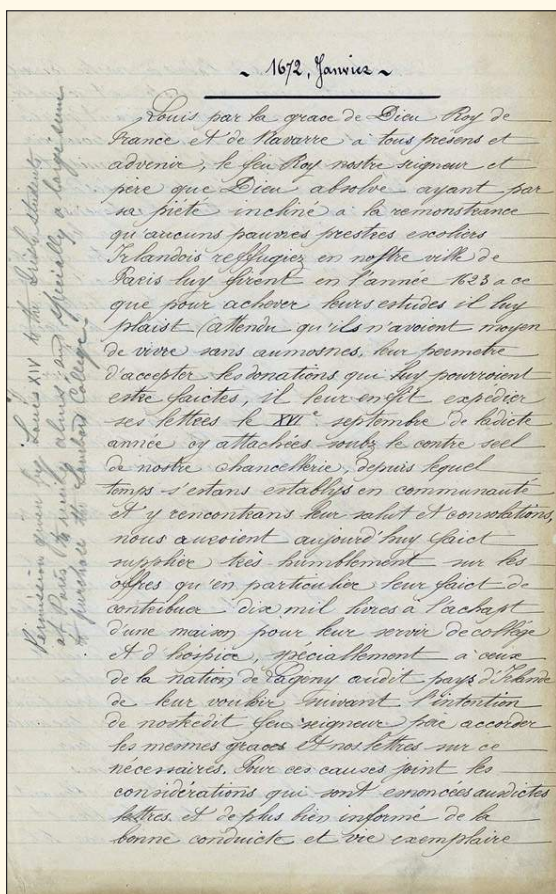
Chercheur post-doctorant, Vincentian Studies Institute, De Paul University, Chicago
Boursier du Centre Culturel Irlandais, 2013

hospice & charité

HOSPICE & CHARITE

1

Les Lazaristes au Collège des Irlandais, 1870-1945



Document 1

Copie manuscrite de la lettre patente de Louis XIV, janvier 1672

Les bouleversements politiques et religieux survenus en Irlande au 16^e siècle poussèrent nombre d'ecclésiastiques à quitter leur patrie afin de suivre leur formation dans des collèges et séminaires européens. Dès lors, **l'éducation des Irlandais à l'étranger ne put se faire que grâce aux dons de pieux bienfaiteurs**. En 1578 le révérend John Lee, arrivé à Paris avec un petit groupe d'étudiants irlandais, fut « reçu en charité » par le Collège de Montaigu. En 1624, lorsque le Collège de Navarre devint le lieu d'accueil des Irlandais à Paris, les évêques d'Irlande adressèrent une lettre aux fidèles de France recommandant cette institution à leur charité. D'importants laïcs, dont Jean de l'Escalopier, conseiller d'état, apportèrent leurs contributions en soutenant financièrement les petites communautés de prêtres.

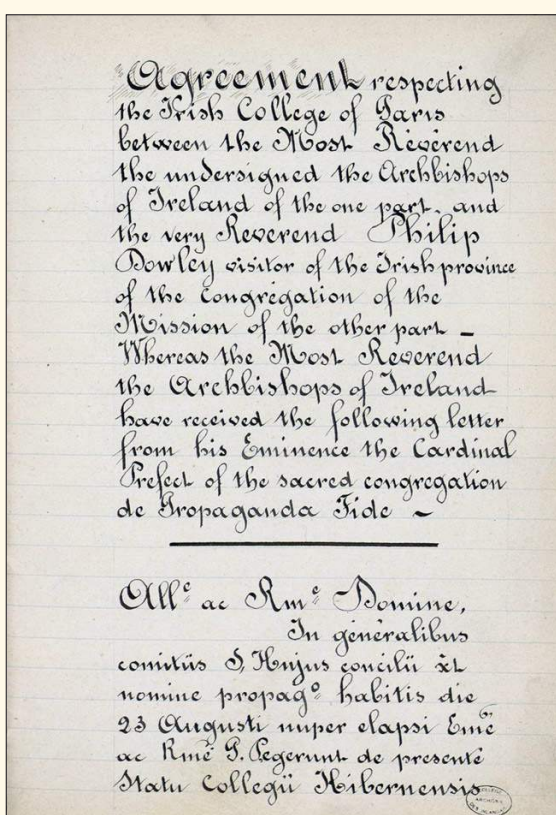
Le collège devint un lieu de bienfaisance à part entière grâce aux rois Louis XIII et Louis XIV. La lettre patente de Louis XIV de janvier 1672 (doc. 1) rappelle les difficultés rencontrées par les « pauvres prestres escoliers [...] resfugiez en nostre ville de Paris ». En Irlande, les prêtres catholiques étaient persécutés, traqués, condamnés à mort ou bannis. Réfugiés en France, ils « n'avoient [pas] moyens de vivre sans ausmones ». L'intervention du roi permit enfin à la communauté de « recevoir [...] dons et aumosnes » afin de subvenir à leurs besoins dans la capitale. Le droit d'acquérir une maison lui fut aussi accordé pour « servir de collège et d'hospice pour leurs compatriotes ».

Accord passé entre les archevêques d'Irlande et le Très Révérend Père Philip Dowley, visiteur de la province irlandaise de la Congrégation de la Mission, concernant la direction du Collège Irlandais de Paris, 1858

Jusqu'en 1858 le Collège des Irlandais fut dirigé par des prêtres diocésains envoyés par les évêques d'Irlande. Mais grâce à l'accord passé en 1858 (doc. 2) entre l'épiscopat irlandais et les délégués de la Congrégation de la Mission en Irlande (Philip Dowley), **l'administration du Collège fut confiée pour la première fois à un institut de prêtres missionnaires**. Ce choix fut dicté par l'excellente réputation dont jouissait la Congrégation.

Fondée en 1625 par Vincent de Paul (1581-1660), elle se consacrait à l'évangélisation des plus pauvres dans les campagnes. A l'heure de la Révolution, elle rassemblait en France 150 établissements parmi lesquels des séminaires. Aussi **à la veille de sa nomination au Collège des Irlandais, la Congrégation avait déjà tissé des liens forts avec l'Irlande**, où elle était établie depuis 1839. En 1857 elle prit en charge son premier établissement en Irlande, à Dublin – la paroisse de Saint Peter's à Phisboro – puis à Cork et Armagh. En 1888 les Lazaristes s'investirent dans plusieurs établissements éducatifs, dont St Patrick's à Maynooth, puis All Hallows College en 1892.

En mai 1858 soit quelques mois avant la signature de l'accord, l'archevêque de Dublin, Paul Cullen, soutint le projet de nomination des Lazaristes à la tête du Collège, certifiant qu'ils « donneraient de bons prêtres ». De fait **leur nomination donna un nouvel élan à la vocation caritative de l'établissement**. Selon l'article X du traité, le Recteur fut « autorisé à exercer l'hospitalité dans la mesure où la civilité et la bienséance l'exig[eaient] ».



Document 2

Les Lazaristes au Collège des Irlandais, 1870-1945

Accounts of Mr. John Alvord		To Cr	To Cr
1869		Receipts	Payments
Jan 4	Cash on hand	1896.90	
	Received from Mr. H. H. H. and wife	15	
	Do for Mr. H. H. H.		3.15
	Do for Mr. H. H. H.		25
	Do for Mr. H. H. H.		32
Feb 3	Received from Mr. H. H. H.		4
	Do for Mr. H. H. H.		4.20
	Do for Mr. H. H. H.		20
	Do for Mr. H. H. H.		20
	Do for Mr. H. H. H.		4.60
	Do for Mr. H. H. H.		13.25
	Do for Mr. H. H. H.		17
	Do for Mr. H. H. H.		10
30	Received from Mr. H. H. H.		195
	Do for Mr. H. H. H.		25
28	Received from Mr. H. H. H.		5
	Received from Mr. H. H. H.	30	
	Do for Mr. H. H. H.	11	
April	Received from Mr. H. H. H.	7	
	Do for Mr. H. H. H.		8.50
	Do for Mr. H. H. H.		4
	Do for Mr. H. H. H.		6
	Do for Mr. H. H. H.		6
	Do for Mr. H. H. H.	1914.90	637.55
	Do for Mr. H. H. H.	637.55	
	Do for Mr. H. H. H.	1377.45	
	Do for Mr. H. H. H.		1377.45

Document 3a

Recettes et dépenses (1858-1890) : dépenses de 1862 et 1873

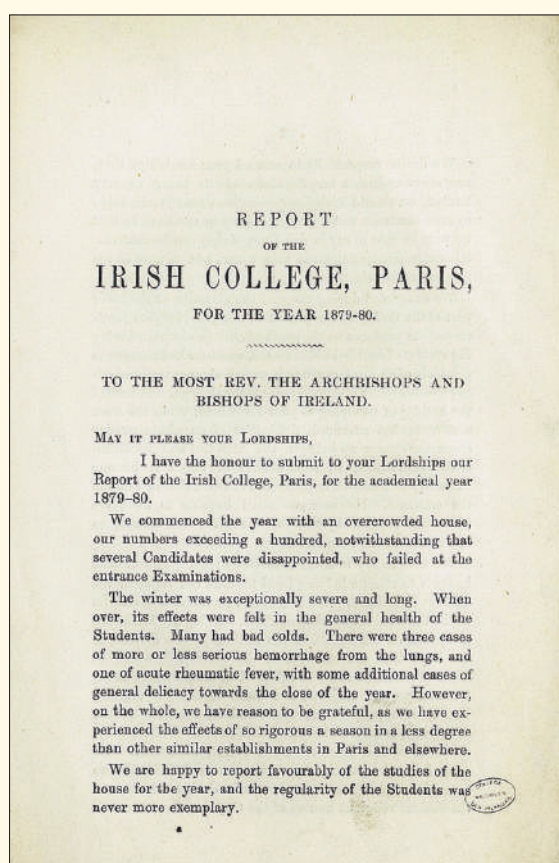
Dès leur arrivée au Collège Irlandais, les Lazaristes exercèrent la charité selon leur vocation. Les registres de comptabilité révèlent que l'économe donnait régulièrement de petites sommes d'argent aux missionnaires afin qu'ils le distribuent à leur gré dans les rues de Paris ou devant les églises. Les livres de compte de l'année 1862 en témoignent : Philip Burton, lazariste et professeur de philosophie au Collège, reçut le 3 février 4 francs à distribuer (« Mr Burton charity money », doc. 3a), ainsi qu'en mars. Par ailleurs, la communauté était propriétaire d'une maison de campagne à Arcueil et y faisait également des dons récurrents. Ainsi en février 1862, 4 francs 20 centimes furent offerts aux pauvres et 20 francs à la charité d'Arcueil (doc. 3a). En 1862, le montant total des petites sommes distribuées aux Lazaristes pour leurs charités personnelles s'éleva à 62 francs 70 centimes.

Si les destinataires de ces petites aumônes restent inconnus, en revanche **les archives ont gardé trace du soutien apporté par la communauté à certaines institutions locales**. Par exemple le 21 novembre 1873, le Collège attribua 10 francs au curé de Montrouge (doc. 3b) et le 4 décembre il donna 25 francs au British Charitable Fund (doc. 3b). Cette association, fondée en 1823 et placée sous le haut patronage de l'ambassade d'Angleterre, avait pour but de venir en aide, sans distinction de culte, aux Anglais de Paris vivant dans la misère.

Le Collège donnait aussi largement aux œuvres en Irlande. Le 20 février 1862, les Lazaristes payèrent une « souscription pour les pauvres en Irlande » de 125 francs (doc. 3a). Plus tard, le 27 septembre, les missionnaires dédièrent 50 francs à la charité en Irlande (« charity money to Ireland », doc. 3c). S'il manque des précisions pour la plupart des dons, certaines souscriptions mentionnent les noms de leurs destinataires. A ce titre, l'année 1862 est sans doute la plus notable. Il y est fait mention d'un don de 25 francs versé le 1^{er} décembre à l'attention d'une « Miss Aylward » (doc. 3c). Cette souscription fait sans doute référence à Margaret Aylward, fondatrice d'une nouvelle congrégation religieuse à Dublin en 1857, les « Sisters of the Holy Faith », qui prenaient en charge des orphelins catholiques.

La communauté du Collège étendait sa charité au-delà des frontières de la France et de l'Irlande et jusque dans les contrées les plus lointaines. Deux souscriptions de 10 francs furent effectuées cette même année à l'attention d'un prêtre anglais (« subscription to English priest », doc. 3c) et d'un hospice à Calcutta (« subscription to Asylum Calcutta », doc. 3c). La Chine bénéficia également de la générosité des Lazaristes en novembre 1862 (« Contribution to China », doc. 3c).

Les Lazaristes au Collège des Irlandais, 1870-1945



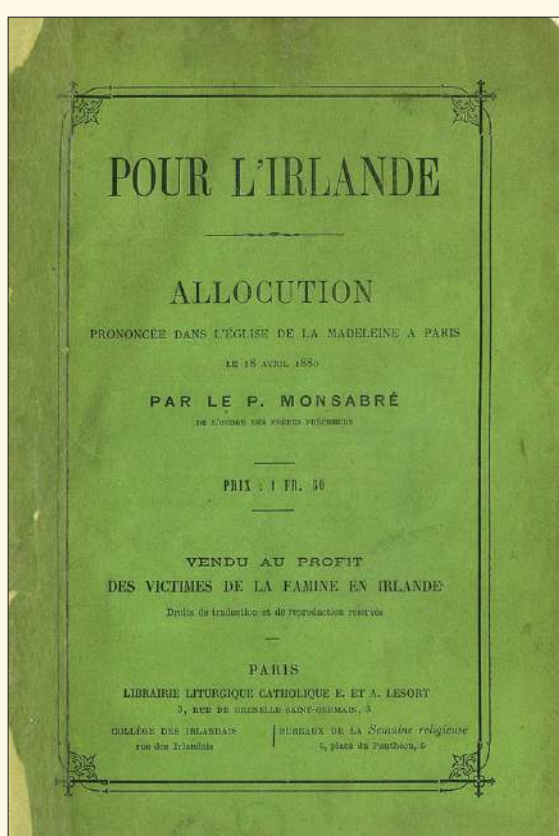
Document 4

Rapport annuel du Collège pour l'année 1879-1880 adressé par le supérieur Thomas Mac Namara aux évêques d'Irlande

La communauté du Collège sut aussi se mobiliser pour soutenir le peuple irlandais en temps de crise. Un comité fut établi, réunissant l'archevêque de Paris, le clergé régulier et séculier et les fidèles. Dans le Registre d'administration et de comptabilité de 1849-1890, l'entrée au 19 février 1880 précise que le « Collège envoya 1 800 francs (£ 72) au *Committee to relieve the distress in Ireland* [*Comité de soutien à l'Irlande*], dont plus de 15 livres furent données par les professeurs et le reste par les étudiants ». Suite à des récoltes désastreuses de 1877 à 1879, l'Irlande traversait cette année-là une « petite famine ». Si elle était moins grave que la « grande famine » des années 1840, elle frappait cependant l'ensemble du territoire.

A cette même époque, le Registre garde trace d'un climat particulièrement rude, mentionnant que la « Seine a gelé de sa source à son embouchure » à l'hiver 1879-1880. Malgré cela, le supérieur du Collège Thomas Mac Namara évoquait dans son Rapport annuel de 1880 (doc. 4) **la mobilisation de la communauté irlandaise de Paris pour ses compatriotes**. Lui-même reconnaissait que « l'hiver était exceptionnellement rude et long » et que les membres du Collège étaient « heureux de mettre à profit [leur] situation ici à Paris pour tendre une main secourable à l'Irlande en détresse ». Le Collège fut en effet l'initiateur d'un effort caritatif collectif, comme le racontait Mac Namara : « Nous avons entrepris d'adresser une requête au cardinal archevêque de Paris [Joseph Guibert] pour implorer son Eminence de faire appel, en notre nom, aux fidèles du diocèse, dans l'espoir que l'exemple de la capitale serait suivi dans tout le pays. Notre requête trouva Son Eminence tout disposé à nous venir en aide. »

Pour l'Irlande : allocution prononcée dans l'église de la Madeleine à Paris le 18 avril 1880 par le P. Monsabré de l'ordre des frères Prêcheurs, Paris, 1880

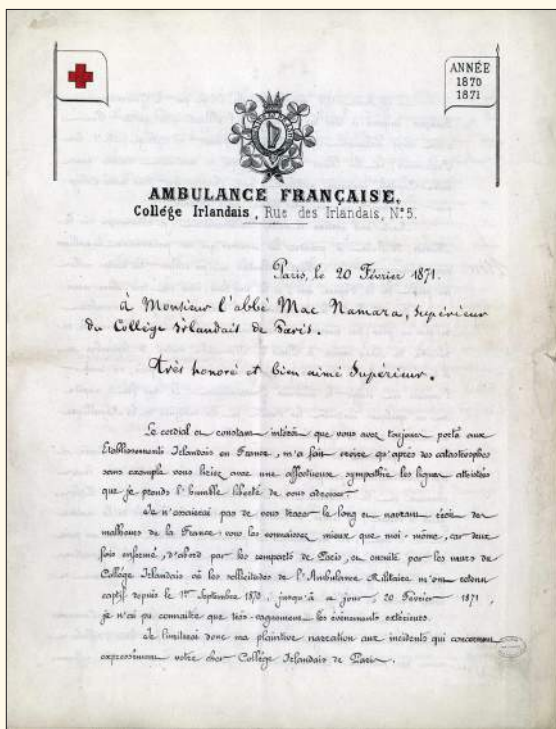


Document 5

L'effort diocésain de Paris rassemblait plusieurs membres du clergé, dont le supérieur du Collège des Irlandais, ainsi que « les noms les plus illustres de la noblesse française » tels la princesse Amédée de Broglie, la duchesse d'Estissac, et la maréchale de Mac-Mahon. Une fête de charité fut organisée ainsi qu'un **sermon public pour plaider la cause du peuple irlandais** (doc. 5). Il fut prononcé le 18 avril 1880 en l'église de la Madeleine par le dominicain Jacques-Marie-Louis Monsabré, célèbre prédicateur de Notre-Dame de Paris. Dans son allocution il évoqua la tradition de charité mutuelle entre la France et l'Irlande. Il rappela que la France « était ouverte et offrait aux proscrits irlandais une généreuse hospitalité », leur permettant de « fonder, près de nos établissements d'éducation, des séminaires et des collèges ». Il conclut : « Je prie, je conjure ceux qui m'écoutent de mettre tout leur cœur dans l'acte de charité que je leur demande. »

Ce discours porta ses fruits : selon le rapport de Mac Namara (doc. 4), la quête qui s'ensuivit procura plus de 25 000 francs, soit plus d'un millier de livres. L'exemple de la capitale fut suivi par des souscriptions nationales et d'autres évêques de France sollicitèrent à leur tour la solidarité de leurs fidèles. Une somme de 600 000 francs fut envoyée par le comité de soutien de Paris aux évêques d'Irlande. Le quotidien catholique *L'Univers*, quant à lui, réunit 100 000 francs grâce à un appel aux dons.

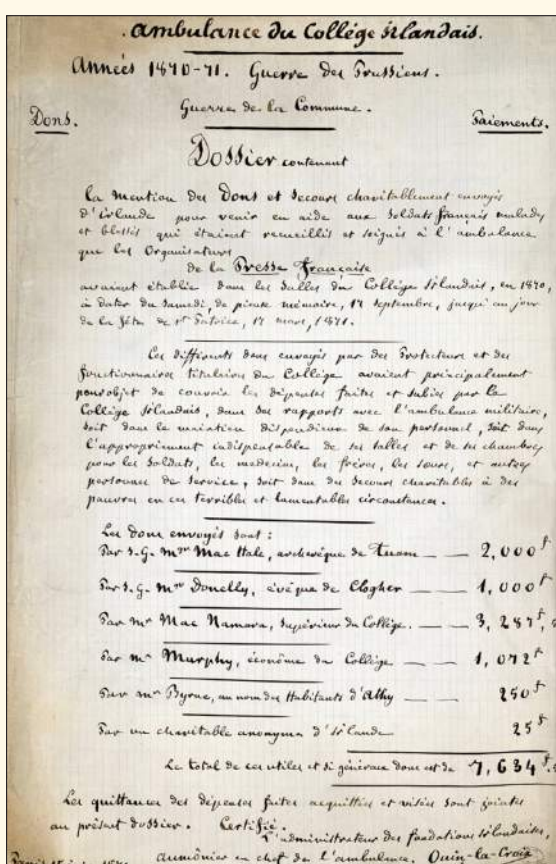
Les Lazaristes au Collège des Irlandais, 1870-1945



Document 6

Copie de la lettre de Charles Ouin-la-Croix au supérieur Mac Namara,
pendant le siège de Paris, datée du 20 février 1871

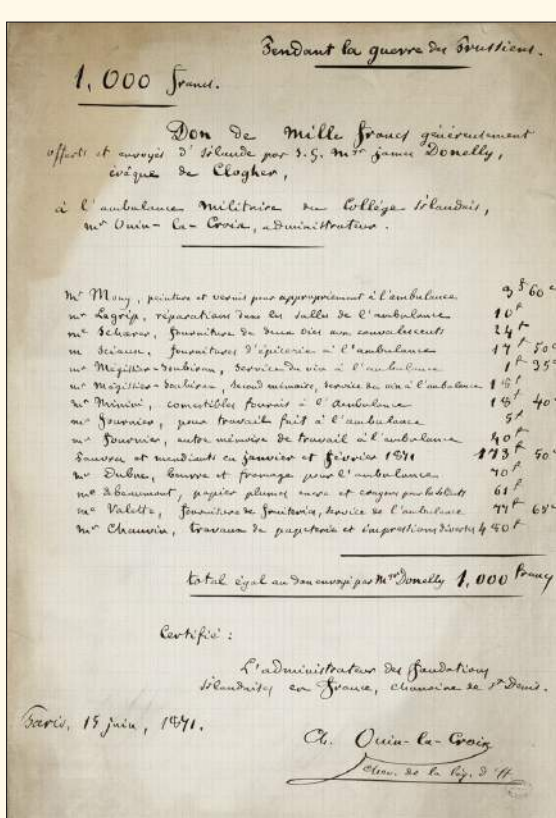
Lors de la guerre franco-prussienne, de **juillet 1870 à janvier 1871**, Lazaristes, professeurs et étudiants furent obligés d'évacuer les locaux. Néanmoins, le Collège resta ouvert pour perpétuer sa fonction caritative. Dans sa lettre au supérieur Thomas Mac Namara datée du 20 février 1871 (doc. 6), Charles Ouin-La-Croix, administrateur de 1859 à 1873, l'informa que le Collège avait été intégralement transformé en ambulance militaire. Cette initiative s'intégrait à l'immense effort de guerre mené à Paris. **Ce fut la première ambulance financée par le Comité de la Presse**. Créé suite à une souscription patriotique relayée par la presse française, celui-ci établit plusieurs hôpitaux-ambulances et annexes dans Paris. Le Collège resta disponible pour accueillir les soldats blessés du 17 septembre 1870 au 20 février 1871. Charles Ouin-La-Croix témoigne ici qu'une cinquantaine de « Dames pieuses et charitables » du voisinage, trois sœurs de l'Espérance et six frères de la Doctrine Chrétienne s'occupèrent d'environ 300 soldats malades et blessés.



Document 7

Différents dons envoyés par des Protecteurs et des fonctionnaires titulaires du Collège à l'Ambulance militaire du Collège, 1870-1871

Le soutien destiné à l'ambulance militaire du Collège ne se limita pas à l'effort personnel de Charles Ouin-la-Croix et de ses nombreux collaborateurs français. Au financement largement assuré par le Comité de la Presse s'ajoutaient des **dons et secours charitablement envoyés d'Irlande pour venir en aide aux soldats français soignés au Collège** (doc. 7). Les plus grosses sommes furent versées par deux évêques irlandais : John MacHale, archevêque de Tuam, apporta 2 000 francs et son confrère l'évêque de Clogher, 1 000 francs. Les Lazaristes du Collège, quant à eux, versèrent des sommes notables. Le supérieur Mac Namara fit don de 3 287,50 francs et l'économiste Thomas Murphy de 1 072 francs, auxquels furent jointes une somme de 250 francs donnée par « Monsieur Byrne, au nom des habitants [de la ville] d'Athy » en Irlande, et une autre de 25 francs par un anonyme d'Irlande. Le total de ces donations s'éleva à 7 634,50 francs.



Document 8

Don de mille francs généreusement offerts et envoyés d'Irlande par Mgr James Donnelly, évêque de Clogher, à l'Ambulance militaire du Collège, 1871

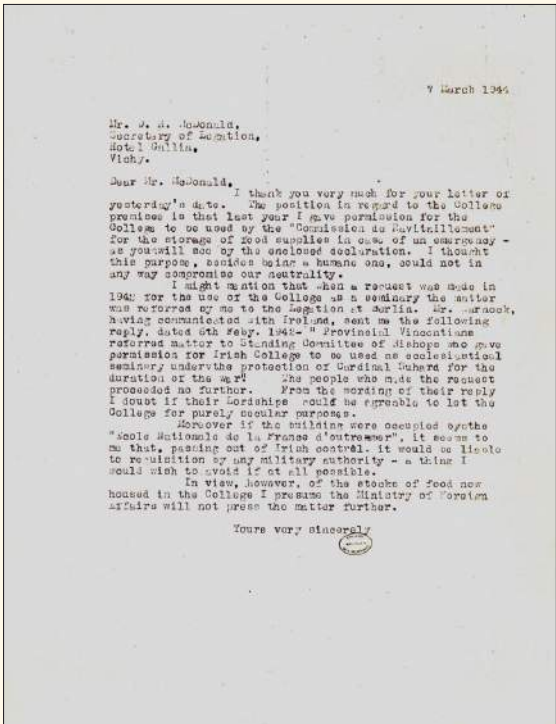
Les nombreux dons permirent de couvrir les dépenses conséquentes de l'ambulance militaire, tant en ravitaillement qu'en entretien du bâtiment. Selon Charles Ouin-la-Croix, les frais de médicaments, de pansements et de nourriture se montaient chaque mois à six ou huit mille francs. Par exemple, la somme de 1 000 francs offerte par Mgr Donnelly, évêque de Clogher, permit d'approvisionner l'ambulance en denrées alimentaires et produits de nécessité. Les relevés qui en ont été conservés (doc. 8) citent plusieurs commerçants parisiens : M. Mégissier-Soubiran fournit du vin (19 francs 35 centimes), M. Scherer vendit deux oies destinées aux convalescents (24 francs) et M. Dubuc livra du beurre et du fromage (70 francs). **Les fonds permirent également de poursuivre la distribution des aumônes aux pauvres et mendiants.** Sur la somme offerte par Mgr Donnelly, 112 francs 50 centimes leur furent consacrés en janvier 1871 et 61 francs en février de la même année.

HOSPICE & CHARITE



5

Les Lazaristes au Collège des Irlandais, 1870-1945



Document 9

Lettre du supérieur du Collège Patrick Travers à D.R. McDonald, secrétaire de la Légation à Vichy, 7 mars 1944

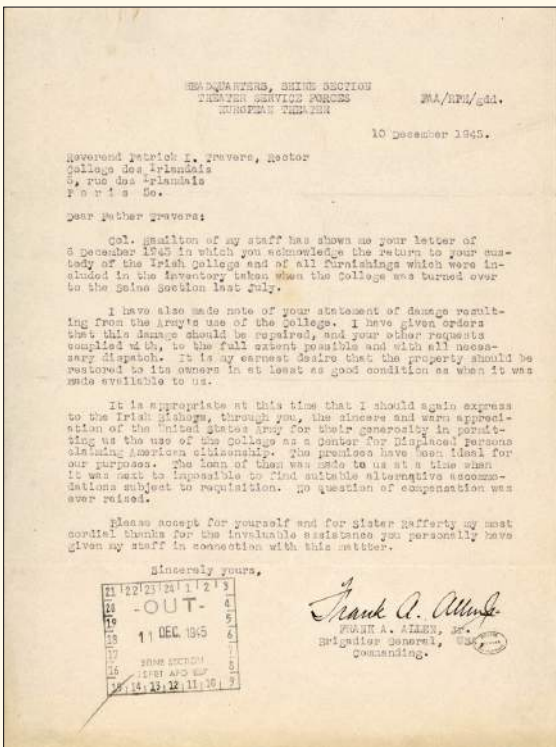
La Congrégation sut une fois encore faire face aux nécessités occasionnées par les deux guerres mondiales. Le bâtiment fut de nouveau évacué en 1914 au début de la Grande Guerre, avant d'héberger en 1916 une soixantaine de soldats blessés à Verdun. Puis durant la Seconde Guerre mondiale, le supérieur Patrick Travers, personnalité majeure de l'histoire du Collège, mit à nouveau ses locaux au service du pays. Il entretint une correspondance avec les évêques d'Irlande, les autorités des gouvernements irlandais et français et les ambassades d'Irlande en France et en Europe afin d'assurer la neutralité du lieu. Sa lettre, datée de mars 1944, mentionne l'autorisation qu'il donna en 1943 à la Commission de Ravitaillement de stocker des denrées alimentaires d'urgence (doc. 9). Il poursuivait ainsi un but « humanitaire, sans risque de compromettre la neutralité du Collège de quelque manière que ce soit ». Au total, environ trois cents tonnes de nourriture furent entreposées jusqu'au retrait des troupes allemandes de Paris en 1945. Il participa ainsi à la défense passive, consacrée à la protection des populations en temps de guerre.

Lettre du Cabinet du Maire du V^e arrondissement au supérieur du Collège, Patrick Travers, 19 février 1945

A l'instar d'autres établissements parisiens, le Collège fut sollicité pour servir de centre d'hébergement provisoire aux prisonniers de guerre français et étrangers rapatriés en France après la Libération. Travers répondit favorablement à la demande du maire du V^e arrondissement (doc. 10) et témoigna plus tard qu'il avait accepté cette contribution « à condition que certaines réparations soient effectuées aux installations électriques et de plomberie ». Si les dates restent imprécises, le Collège semble avoir tenu ce rôle pendant six mois environ. Il reçut très peu de prisonniers français mais des prisonniers hollandais y logèrent deux semaines, suivis d'un groupe d'officiers polonais qui y séjournèrent trois semaines.

Lettre du brigadier général Frank A. Allen au supérieur du Collège, Patrick Travers, 10 décembre 1945

L'armée américaine rencontra à son tour des difficultés pour loger les ressortissants américains déplacés. En juillet 1945, Travers lui proposa alors gracieusement l'ensemble des parties habitables du bâtiment et une centaine de réfugiés s'y succédèrent du 18 juillet au 6 décembre 1945. A la fin de l'année, l'inventaire des dommages constatés dans le Collège fait état de multiples dégâts dont 50 vitres, 20 cruches d'eau, 20 lavabos et 40 porte-savons brisés. Par ailleurs, Travers signala aux autorités le vol d'une photographie dans l'une des salles des professeurs. L'incident fut rapidement clos : dans une lettre du 10 décembre 1945 (doc. 11), le commandant américain Frank A. Allen mentionne qu'il a « donné l'ordre que ces dommages soient pleinement réparés et avec toute la diligence nécessaire ». Il poursuit en louant l'action charitable des autorités catholiques d'Irlande : « Je saisis cette occasion pour exprimer à nouveau aux évêques irlandais par votre entremise, la sincère et profonde gratitude de l'armée américaine pour la générosité avec laquelle ils nous ont accordé l'usage du Collège comme centre pour personnes déplacées se réclamant de la citoyenneté américaine. Les locaux ont été parfaits à cet effet. »



Document 11

HOSPICE & CHARITÉ

Les Lazaristes au Collège des Irlandais, 1870-1945

CONCLUSION

Depuis ses origines, mais plus particulièrement sous l'administration des Lazaristes, le Collège des Irlandais fut plus qu'un simple séminaire. La Congrégation, outre ses qualités d'enseignement, sut faire vivre en ces lieux un réel esprit de charité.

Les livres de compte du Collège montrent combien l'institution et sa communauté ne furent jamais repliées sur elles-mêmes, s'engageant à distribuer des dons tant en France qu'à l'étranger. **L'engagement renouvelé du Collège révéla l'ampleur de ses ressources humaines et l'étendue de ses réseaux de charité.** L'établissement pouvait parfois accueillir plus d'une centaine de personnes et comptait à son apogée 8 professeurs, 90 élèves et 7 domestiques. Les mois ou années passés au séminaire créaient des liens forts et durables entre étudiants et enseignants, qui devinrent plus tard de généreux bienfaiteurs pour toutes les initiatives caritatives. Par-delà ses murs, la communauté pouvait compter sur l'épiscopat irlandais, dont 26 évêques diocésains qui suivaient avec intérêt les affaires du Collège. Ils approuvèrent sans exception les usages du bâtiment pendant les guerres et certains s'investirent même personnellement, comme le firent les évêques de Clogher et de Tuam. L'intervention de Charles Ouin-la-Croix pendant la guerre de 1870 illustra quant à elle la collaboration franco-irlandaise qui marqua l'histoire du lieu.

En prenant la décision d'ouvrir ses portes, la direction du Collège sut conjuguer sa mission d'hospitalité et ses intérêts. La « politique de charité » des Lazaristes mêlait en effet stratégie et valeur éthique. En offrant ses locaux à des causes caritatives et humanitaires, l'administration préservait un aspect essentiel du ministère de la Congrégation et se prémunissait par la même occasion d'une éventuelle réquisition militaire. C'est donc par l'exercice même de la vertu d'hospitalité que le Collège put préserver son intégrité dans les circonstances instables de la guerre. Les divers épisodes de l'histoire du Collège témoignent bien que **les vertus de charité et d'hospitalité se révèlent souvent profitables à ceux qui les dispensent.** Ainsi, sous l'Ambulance de 1870 et 1871, Charles Ouin-la-Croix le reconnut lui-même : « L'ambulance a rendu autant de services que le Collège lui-même a pu lui en rendre. Le Collège en faisant le bien s'en faisait à lui-même. »

Grâce à cette exposition, des documents uniques des Archives historiques conservés au Centre Culturel Irlandais sont présentés au public pour la première fois et font ressurgir des pans entiers de l'histoire du Collège jusqu'ici peu connus.

hospice & charité